

Cabinet de recrutement et organisme de formation, **Humanis IPA** intervient auprès des entreprises depuis 1998. A la fois, véritable école et interlocuteur privilégié du monde de l'entreprise, L'Institut Professionnel par Alternance **IPA** est un service spécialisé d'Humanis pour la formation diplômante et l'accompagnement des jeunes dans le monde du travail.

Depuis plus de dix ans, le savoir-faire et le professionnalisme d'**Humanis IPA** sont reconnus par les entreprises. **IPA**, Institut à taille humaine se situe au carrefour de la recherche d'emploi et de la demande des entreprises soucieuses d'intégrer et de former de jeunes collaborateurs dans le cadre de contrat de professionnalisation.

Le contrat de professionnalisation

→ C'est un contrat de travail : vous êtes salarié

Pendant toute la durée de votre contrat, vous bénéficiez d'une formation gratuite dispensée au sein d'IPA afin de préparer votre diplôme

→ Pour qui ?

Pour vous, jeunes de 16 à 25 ans

→ Pourquoi ?

Vous travaillez tout en suivant des cours par alternance avec pour objectif l'obtention du diplôme que vous avez choisi de réussir

→ Quels avantages ?

Vous travaillez dans un secteur qui vous motive

Vous recevez un salaire (calculé en fonction de votre âge et de votre niveau de formation)

Le coût de la formation est gratuit pendant les deux ans de contrat

Vous préparez un diplôme de l'éducation nationale : BTS ou BAC

→ Tableau de rémunération

Le jeune salarié est rémunéré en fonction de l'âge :

Niveau de formation \ Age	Age	
	16 à 20 ans	21 à 25 ans
Avec un CAP, BEP ou bac général	55 %	70 %
Avec un Bac technologique, Bac Professionnel ou niveau bac+2	65 %	80 %

Les diplômes proposés par l'IPA

BTS Management des Unités Commerciales

BTS Assistant de Gestion

BAC Professionnel Commerce

Quels sont nos engagements pour votre réussite ?

- ➔ Des propositions d'emploi, des mises en contact avec des entreprises diverses par leur secteur d'activité
- ➔ Une intégration réussie par l'adéquation entre votre projet professionnel et l'entreprise qui vous embauche
- ➔ Un suivi de votre évolution réalisé régulièrement par notre équipe pédagogique et votre tuteur en entreprise
- ➔ La dynamique d'un institut proche de vous :
 - Un cadre de travail stimulant, des outils pédagogiques performants
 - Le respect des programmes nationaux en vue de l'examen
 - Un suivi pédagogique personnalisé avec des séances de travail en petit groupe
 - Un entraînement régulier aux différentes épreuves de l'examen
- ➔ Un corps professoral attentif, une équipe motivée par votre réussite :
 - Un enseignant référent à votre écoute pour vous aider à définir des méthodes de travail performantes
 - Un conseiller véritable interface entre vous et l'entreprise de la recherche du contrat à la réussite de votre diplôme

Comment intégrer l'IPA ?

La procédure d'admission :

- ➔ Vous déposez un dossier d'inscription
- ➔ Nous vous rencontrons lors de réunion d'information ou d'entretien individuel
- ➔ Vous réalisez des tests permettant d'évaluer votre niveau d'entrée à IPA
- ➔ Vous définissez votre orientation avec un conseiller et établissez votre profil professionnel
- ➔ Nous vous mettons en relation avec des entreprises en recherche de candidats en adéquation avec votre profil
- ➔ Nous vous accompagnons et conseillons dans votre parcours de recherche par une aide personnalisée à la recherche d'emploi et à l'entretien d'embauche
- ➔ Vous êtes sélectionné par une entreprise car vous avez fait preuve de motivation et de conviction
- ➔ Vous signez le contrat de professionnalisation avec l'entreprise, vous intégrez les nouvelles promotions BTS ou BAC Professionnel d'IPA

Pour accélérer votre réussite, nous sommes à votre écoute pour

Des renseignements,

Des conseils,

Une inscription au ☎ 05 65 78 08 23